

Analyse des actes de langage dans la nouvelle *Le Magicien* de Ansomwin Ignace Hien

DRABO Amba Victorine

Résumé

*Les entités internes au récit que sont le narrateur, les personnages et le lecteur virtuel entretiennent des relations, principalement idéologiques et affectives, qui peuvent être appréhendées sous un angle énonciatif et rhétorique. Précisément parce que la communication traite d'un fait discursif (les actes de discours) tel qu'il fonctionne dans une nouvelle. À partir de l'approche searlienne des actes de langage, nous proposons une modélisation du système intra-relationnel du récit et une réflexion sur plusieurs problématiques que pose l'analyse de ces relations. Ce système se décline sous le prisme des actes locutoires, illocutoires, et prélocutoires, via le repérage des subjectivèmes relationnels, l'identification de leurs effets, et leur articulation partant d'un sujet énonciateur particulier. D'après cette perspective, nous proposons une réflexion et une interprétation de la nouvelle *Le Magicien* de Ansomwin Ignace Hien.*

Mots-clés : Actes de langage, actes locutoires, actes illocutoires, actes perlocutoires, énonciation.

Abstract

*The internal entities of the narrative, namely the narrator, characters, and virtual reader, maintain relationships, primarily ideological and affective, which can be apprehended from an enunciative and rhetorical angle. Precisely because communication deals with a discursive fact (speech acts) as it functions in a short story. Based on Searle's approach to speech acts, we propose a modeling of the intra-relational system of the narrative and a reflection on several issues raised by the analysis of these relationships. This system is declined under the prism of locutionary, illocutionary, and perlocutionary acts, via the identification of relational subjectiveness, their effects, and their articulation starting from a particular enunciating subject. From this perspective, we propose a reflection and interpretation of the short story *The Magician* by Ansomwin Ignace Hien.*

Keywords : Speech acts, locutionary acts, illocutionary acts, perlocutionary acts, enunciation.

Introduction

À l'opposé du roman, qui est un « débarras fourre-tout » (Schmitt, 2010), la nouvelle exige de « mesurer l'espace imparti à la description, au dialogue, à la séquence. La moindre faute d'architecture y apparaît. Les complaisances aussi » (Schmitt, 2010 : 10). Ceci contraint le nouvelliste à capter l'attention du lecteur dès le début de son œuvre, et de le maintenir captivé tout au long du récit. Dans cette perspective, le recours aux actes de langage est capital pour les auteurs. En effet, les actes de langage ont plusieurs buts, notamment communiquer, influencer, créer des relations, régler des conflits et exprimer des émotions dans une œuvre littéraire. Ils sont essentiels pour la compréhension mutuelle, les relations sociales et la résolution de conflits.

Au regard de ce contexte, il a paru judicieux de cerner comment les actes de langage s'expriment dans la nouvelle *Le Magicien* de Ansomwin Ignace Hien. Précisément, il est question d'explorer les actes de langage utilisés dans cette nouvelle, en analysant les dialogues, les monologues, les descriptions et les narrations.

Le but poursuivi par cet article est donc d'une part de repérer les types d'actes de langage utilisés dans la nouvelle *Le Magicien*, et de montrer comment ils contribuent à la création d'une atmosphère spécifique. D'autre part, il sera aussi question de voir comment ces actes de langage révèlent la personnalité, les motivations, les émotions des personnages, et de montrer leur rôle tout au long du récit et comment ils influencent les évènements de l'histoire.

Notre étude revêt plusieurs intérêts, notamment linguistique, sociologique, philosophique et social aux enjeux multiples. En abordant l'illusionnisme dans son œuvre,

Ansomwin Ignace Hien invite à une réflexion sur notre perception de la réalité. L'illusionnisme en tant que pratique artistique peut remettre en question notre perception de la réalité, en montrant que ce que nous voyons n'est pas toujours ce que nous pensons voir. D'un autre côté, cet art sur le plan social peut être un moyen de divertissement et de spectacle, qui peut rassembler les gens et créer une expérience partagée. L'illusionnisme peut inspirer de nouveaux styles et de nouvelles formes d'expression.

Le cadre théorique mobilisé pour notre étude est celui de la théorie des actes de langage de John Searle. Pour rappel, la théorie des actes de langage de John Searle est une approche philosophique qui explore la nature du langage et de la communication. Elle insiste sur combien la compréhension des actes de langage et les conditions de félicité est importante pour une communication efficace.

Cette réflexion ancrée dans les sciences du langage évoque aussi la pluridisciplinarité et se positionne entre la littérature, la philosophie du langage, la linguistique, la sociologie et enfin la communication. Nous avons jugé opportun de subdiviser notre travail en trois parties afin d'en extraire la quintessence. Ainsi, nous allons nous pencher sur l'identification et le commentaire tour à tour des actes de langage locutoires (I), illocutoires (II), perlocutoires (III) présents dans la nouvelle soumise à notre étude.

I - Analyse des actes locutoires

Un acte locutoire est un concept qui se réfère à l'acte de produire un énoncé linguistique, c'est-à-dire à l'acte de dire quelque chose. Cette production d'un énoncé linguistique, peut-être une phrase, une proposition ou un discours.

Le terme fait référence au sens d'un énoncé, parce que, selon l'œuvre posthume de John Langshaw Austin (1970), *How To Do Things With Words* (« *Quand dire c'est faire* »), un acte de langage devrait être analysé comme un acte locutoire. En d'autres termes, il devrait être compris comme un énoncé à proprement parler et aussi suivant son sens prétendu. Plus précisément, un énoncé comprend des actes phonétiques, phatiques et rhétiques qui correspondent aux aspects verbaux, syntaxiques (illocutoires) et sémantiques (perlocutoires) de n'importe quel énoncé qui a du sens. L'acte locutoire ou la dimension locutoire correspond donc au sens premier de l'énoncé. En d'autres mots, pour John Langshaw Austin, cité par Vernant, 2021 : 31 :

« l'acte locutoire contenu dans toute énonciation met en jeu un procès de signification (meaning) qui associe le sens et la référence. On se situe au niveau sémantique interprété par le traducteur des Grundlagen der Arithmetik en termes frégréens de Sinn et Bedeutung. Le deuxième niveau est celui, proprement pragmatique, de la force illocutoire de l'acte. On a là une généralisation de l'analyse par Frege de l'assertion en termes de force assertive (Behauptende Kraft). L'acte locutoire est celui de dire quelque chose et l'acte illocutoire celui de faire quelque chose en le disant ».

L'acte locutoire implique un procès de signification qui associe le sens ; c'est-à-dire la signification profonde (Sinn) et la référence (Bedeutung) d'un énoncé, comme l'a théorisé Frege. Il implique une force illocutoire, qui est la force ou l'intention avec laquelle un énoncé est produit. Un acte locutoire peut être une salutation, une information, une déclaration, ou encore une interrogation. Une portion des écrits contenus dans le corpus *Le magicien* est intéressante à analyser :

« Le Nouvel An avait toujours été fêté avec faste, dans ce milieu villageois. Ce moment de l'année s'était toujours déroulé dans la bombance. La vie et la joie culminaient alors en intensité. Du plus petit au plus grand, hommes et femmes, enfants comme vieillards, se mettaient chacun dans leurs plus beaux habits. On se regroupait par sexe, par génération ou par affinité sentimentale. Puis, de maison en maison, de village en village, on s'en allait présenter les vœux les plus chers. On se souhaitait une meilleure campagne agricole l'année suivante. Et l'on buvait et l'on mangeait, grassement, gratuitement et abusivement. Enfin, rassemblés chez le chef du village, on dansait au balafon, toute la journée, toute la nuit » (pages 27-28).

Dans ce bout de texte, l'auteur nous informe sur la manière dont le village célèbre souvent le Nouvel An. Le récit indique ce qui se pratique d'habitude avec des détails intéressants. Les actes locutoires d'information ont une valeur informative, c'est-à-dire qu'ils apportent des connaissances ou des informations nouvelles à l'interlocuteur. Le faste du Nouvel An est souvent lié à des traditions et des cultures spécifiques, reflétant l'histoire et les valeurs d'une communauté. Dans le cas précis du village dont il est question dans cette nouvelle, l'ensemble de la communauté villageoise se ressemble habituellement chez le chef. Les traditions et les rituels associés à la célébration du Nouvel An dans presque toutes les cultures sont souvent partagés par les membres d'une communauté, créant un sentiment d'unité, de solidarité, de continuité et de lien avec le passé. Par ailleurs, le Nouvel An marque le passage du temps et le début d'une nouvelle année, symbolisant le renouveau et la possibilité de changement. C'est ainsi que les individus se souhaitent le meilleur pour les futures campagnes agricoles, comme c'est le cas dans ce bout de texte.

Des parties qui entourent ce texte informatif évoquent le personnage Yokil, tantôt dénommé *Magicien*, tantôt appelé *Sorcier*. Il est à rappeler que de nombreuses séquences de ce corpus sont à interpréter pour comprendre. Seulement, évoquons ici, un acte locutoire d'interrogation. Le personnage reconnu comme l'infirmier Monsieur Lerouge s'adresse à Ganda évoqué comme un des *sorciers* du village, à la suite de son « opération » à l'œil par Yokil : « Comment te sens-tu ? Vois-tu de ton œil remis aussi clairement qu'auparavant ? » (page 44) La réponse est tout aussi affirmative. Il est à signaler qu'un acte locutoire d'interrogation est un type d'acte de langage qui consiste à produire un énoncé linguistique pour poser une question à quelqu'un. Dans ce bout de texte, l'infirmier demande à Ganda son état. Les actes locutoires d'interrogation sont souvent formulés sous forme de questions, avec des mots interrogatifs tels que « qui », « quoi », « où », « comment », etc.

Les actes locutoires d'interrogation impliquent une attente d'une réponse de la part de l'interlocuteur. Aussi, après l'interrogation de l'infirmier, Ganda lui répond par l'affirmative comme susmentionné : « Mon œil voit très bien ! » (page 45) Les actes locutoires d'interrogation permettent d'acquérir des connaissances et des informations nouvelles. Ils permettent aussi à clarifier des points obscurs ou à obtenir des précisions sur un sujet. Dans ce cas, Lerouge est dubitatif et s'évertue à vérifier une réalité a priori perceptible. Ganda le rassure en précisant qu'il voit bien, que son œil se porte très bien. Les actes locutoires d'interrogation sont essentiels pour une communication interactive, car ils permettent de créer un échange de questions et de réponses entre les interlocuteurs. L'échange entre Monsieur Lerouge et Ganda permet ainsi à l'infirmier de faire le point sur l'état de santé de son patient.

De tout ce qui est dit supra, il en ressort que l'acte locutoire est le fondement de l'acte illocutoire, car il consiste à

produire des énoncés linguistiques qui ont un sens, une signification précise et une référence. L'acte illocutoire, quant à lui, est la force ou l'intention avec laquelle l'acte locutoire est produit, déterminant la manière dont l'énoncé est interprété et compris.

II - Analyse des actes illocutoires

Un acte illocutoire est un concept développé entre autres par le philosophe John Austin dans sa théorie des actes de langage. Il se réfère à l'acte de faire quelque chose en disant quelque chose, c'est-à-dire à l'acte de réaliser une action spécifique à travers le langage de l'action. C'est un concept clé dans la théorie des actes de langage, qui se réfère à l'acte de faire quelque chose en disant quelque chose. La force illocutoire est la force ou l'intention avec laquelle un énoncé est produit, déterminant la manière dont l'énoncé est interprété et compris. Ceux-ci sont essentiels pour une communication efficace, car ils permettent de transmettre des intentions et des significations de manière claire et précise. Ils sont importants pour comprendre la langue, car ce mode de transmission permet de comprendre comment la langue est utilisée pour communiquer des significations et des intentions. En d'autres mots, un acte illocutoire est l'acte de faire quelque chose en produisant un énoncé linguistique, comme faire une promesse, donner un ordre, poser une question, etc. Il y en a cinq (5) types : les assertifs, les directifs, les promissifs (commissifs), les expressifs et les déclaratifs.

1. Les assertifs

Les assertifs sont des actes illocutoires qui visent à décrire un état de choses ou à faire une affirmation sur le monde. Par exemple, dans le déroulement de cette nouvelle, l'auteur dit : « Le soleil était assez haut, mais pâle, ses rayons ne mordaient pas encore la peau » (page 34). Les assertifs ont pour fonction de transmettre des informations ou de décrire des faits. Partant de là, l'on peut aisément déduire que, dans ce segment de texte, le nouvelliste décrit l'atmosphère en indiquant que la température était douce et que le moment où se déroule la scène est 10h du matin. Ce bout de texte est de nature descriptif.

Il peut aussi avoir des assertifs de nature affirmative, ou encore à faire un rapport. En effet, les illocutoires assertifs sont utilisés pour communiquer des informations ou pour décrire des faits. À l'entame du paragraphe 2 de la page 27, il est dit : « Pendant des mois, Yokil goûta à nouveau à la vie villageoise. Il s'en imprégna, s'en laissa vivre ». À travers ces deux phrases, l'auteur met en exergue la reconnexion que le personnage de Yokil entame avec sa terre natale. Une terre qu'il a quittée depuis des lustres. Si les actes illocutoires assertifs visent à représenter l'état du monde, à décrire une situation ou à exprimer une opinion, les actes illocutoires directifs, quant à eux, visent à influencer le comportement de l'interlocuteur, à lui demander de faire quelque chose ou à lui donner des instructions.

2. Les directifs

Les directifs sont des actes illocutoires qui visent à influencer le comportement de l'auditeur ou à lui donner une instruction. Les directifs ont pour fonction de diriger l'action de l'auditeur ou de lui donner des instructions. Précisément, les directifs :

« constituent le complément des actes promissifs, ayant pour but illocutoire de mettre l'interlocuteur dans l'obligation de réaliser une action future. Ce sont les

seuls actes marqués par des modes verbaux ou des modalités phrastiques spécifiques. En réalité, en englobant tant les ordres que les questions, la classe est à nouveau très hétérogène. Le type d'obligation (communicative) qu'impose une question est différent de celui dans un ordre ; et leur comportement sous la négation est différent aussi » (Callebaut, 1994 : 5).

Ainsi dit, il apparaît que les illocutoires directifs peuvent varier en degré d'obligation, allant de la simple suggestion à l'ordre strict. Les actes illocutoires directifs sont souvent marqués par des modes verbaux ou des modalités phrastiques spécifiques, tels que l'impératif ou l'interrogatif. Notons que les ordres et les questions sont deux types d'actes illocutoires directifs qui ont des objectifs et des fonctionnements différents. Les ordres visent à imposer une obligation directe, tandis que les questions visent à obtenir des informations ou à susciter une réponse. Le type d'obligation imposée par une question est différent de celui imposé par un ordre. Une question peut imposer une obligation de répondre, tandis qu'un ordre peut imposer une obligation d'agir.

Ils peuvent être des ordres fermes, donc directifs comme c'est le cas à la page 37 de ce corpus *Le magicien*, un aîné ordonne à Kyi en insistant d'aller prendre le sac par ces termes : « Retourne immédiatement nous rapporter le sac ! ». Cette phrase sonne clairement comme un ordre. Ceci met en exergue le fait que les illocutoires directifs peuvent être utilisés pour établir des relations de pouvoir ou d'autorité entre les locuteurs ; en d'autres termes, l'un ordonne à l'autre en raison de son statut de supérieur.

D'autre part, les directifs peuvent aussi être de nature à formuler une demande. On a un exemple à la page 29 quand un enfant dit au magicien « Voici dix francs : prends-les et transforme-les-moi en 100 francs. Je voudrais aller m'acheter

des beignets au marché ». Par cette précision, « je voudrais aller m'acheter des beignets au marché », l'enfant espère influencer le comportement de Yokil l'illusionniste afin qu'il accède à sa requête. Les actes illocutoires directifs sont souvent utilisés pour formuler des requêtes, des demandes ou des ordres. Les requêtes peuvent être formulées de manière directe ou indirecte. Les requêtes directes utilisent des formes linguistiques explicites, telles que l'impératif ou l'interrogatif, tandis que les requêtes indirectes utilisent des formes linguistiques plus implicites. Le sous-entendu de la chute de l'enfant est qu'il a faim, et donc le magicien doit l'aider dans ce sens.

Les actes illocutoires directifs peuvent être utilisés ensemble pour créer des interactions sociales complexes. Par exemple, une personne peut demander à quelqu'un de faire quelque chose (acte illocutoire directif), et l'autre personne peut accepter de le faire (acte illocutoire commissif ou promissif).

3. Les promissifs

Les promissifs sont des actes illocutoires qui visent à engager le locuteur à faire quelque chose ou à prendre un engagement. Les promissifs ont pour fonction de créer une obligation ou un engagement pour le locuteur. Ils ont pour but illocutoire « l'obligation contractée par le locuteur de réaliser une action future » (Callebaut, 1994 : 193). Les illocutoires promissifs visent à engager le locuteur à faire quelque chose ou à prendre un engagement. Il peut s'agir à cet effet d'une promesse, d'un engagement, ou encore d'une garantie.

Dans le cadre d'un engagement, le locuteur et même l'interlocuteur s'engagent à faire quelque chose ou à prendre une responsabilité. À de nombreux endroits, dans le corpus de cet article, l'auteur exemplifie les exigences de Yokil, comme celles des autres acteurs, très désireux de recevoir des « miracles » de la part de leur « magicien ». Surtout, par son comportement,

toujours prêt à faire un exploit de plus, Yokil a habitué ses amis à recevoir de lui des prouesses. Et il se sent presque obligé de toujours « promettre » ou de faire espérer. « On finissait par se calmer et on s’apprêtait encore à savourer d’autres numéros plus intéressants » (page 28). Les enfants, habitués aux « numéros » étonnants de Yokil, se comportent mal à la suite d’un de ces exploits, ils se calment et espèrent en recevoir encore. Par ces habitudes, le magicien promet implicitement à réaliser régulièrement des choses extraordinaires.

Par ailleurs, le retour de ce « sorcier » au village et le début de ses actes merveilleux ont rendu les personnes de tous les âges, accrochées à ses pratiques. « Le magicien devait user de beaucoup d’ingéniosité pour se débarrasser de tous ces marmots. Mais les adultes n’étaient pas moins agaçants » (page 29). Cette précision signifie que, outre les enfants, les adultes aussi restent suspendus à ses actions étonnantes. Plus impressionnants, tous semblaient accrochés à ses promesses tacites. « Yokil était devenu difficile à trouver libre ou seul. Aussi, lorsqu’on réussissait à mettre la main sur lui, on ne le laissait plus échapper sans avoir obtenu satisfaction » (Ibid.). Par ses fréquentes sollicitations et ses réactions positives, ce personnage a réussi à rendre les membres de ce village accros à ses prouesses.

« Par ailleurs, c’était pour Yokil un apéritif que de faire apparaître du t^ô, de la sauce, du riz, de la viande, du poisson. Tout cela prêt à être mangé. À l’occasion de ses grandes démonstrations, il pouvait produire un paquet de vrais billets de banque. Quelqu’un voulait-il de cet argent ? Le magicien le lui proposait, dans des conditions difficiles. Par exemple, il plaçait une certaine quantité de billets dans un sac. Derechef, il disait des paroles magiques, mimait de nouveaux gestes bizarres, invitait enfin quelque intrépide à y plonger la main » (page 30).

Les actions miraculeuses se multiplient. Les deux parties, meneur de jeu et les receveurs, développe une symbiose, ou une petite dépendance. Une personne désire une chose, et elle sait que la réponse viendra du magicien. Le répertoire des réalisations est impressionnant, comme le révèle la portion ci-dessus. Plus spécifiquement, l'annonce de la cérémonie spéciale de la fête de l'an constitue une promesse vertement annoncée et, surtout, très attendue de tous les membres du village. Le magicien a souvent « besoin de grandes occasions de fêtes ou d'initiations pour se produire. Il convia donc le public à un spectacle de choix, qu'il livrerait le premier jour de l'année ; un spectacle fantastique, merveilleux et grandiose (page 31). Il est à signaler que le fait de la magie, de la sorcellerie, est en lui-même attractif. L'auteur de cette nouvelle mobilise, dans une grande partie de ce corpus, les principes des actes illocutoires promissifs. Plus spécifiquement, sans oublier les autres séquences promissives, de la page 32 à la page 45 (soit 14 pages sur les 26 pages de ce corpus), il s'agit de l'annonce de la promesse et de sa réalisation de l'événement spécial : « Dès l'annonce de la promesse du magicien, pour le Nouvel An, tous les habitants de la contrée vécurent dans la fièvre de l'attente » (page 32). Les villageois se préparent parce qu'ils sont invités à recevoir et à vivre des scènes de miracle.

Outre cette occasion spéciale du début de l'année, soit de la page à la page 50, l'illusionniste Yokil s'adresse à l'infirmier Monsieur Lerouge en ces termes :

« Il y a là-dedans une somme de 500 000 FF (...). Mais cet argent n'est pas encore utilisable. Il le sera dans trois jours à partir de demain. Il te faudra toutefois respecter au préalable un certain nombre de consignes pendant ces trois jours. En fait même, ces consignes se réduisent à une seule, à savoir que tu devras d'abord cracher par terre, chaque fois que tu auras à te mettre quelque chose dans la bouche ».

Reconnaissons que les garanties sont des actes de langage qui visent à assurer l'interlocuteur que quelque chose sera fait ou que la qualité d'un produit ou d'un service sera conforme à ses attentes. Dans le cadre de ce fragment de texte, le magicien garanti à l'infirmier sur la qualité et la fiabilité de son tour de magie. Encore faudrait-il que l'infirmier suive ses instructions à la lettre. Ainsi, la garantie implique aussi une responsabilité pour l'interlocuteur. Ici, Yokil utilise la garantie pour établir la confiance entre lui et monsieur Lerouge.

Comme il apparaît dans les paragraphes précédents, les actes illocutoires commissifs ou promissifs, comme un contrat tacite entre deux parties, visent à créer des obligations pour le locuteur ou le destinataire, à s'engager à faire quelque chose ou à promettre quelque chose aux destinataires. Omniprésente dans ce corpus, cette forme d'actes illocutoires occupe une place de choix. Ce qui a justifié ce développement important. De leur côté, les actes illocutoires expressifs visent à exprimer des émotions ou des attitudes, à communiquer des sentiments ou des opinions.

4. Les expressifs

Les expressifs, comme relever ci-dessus, sont des actes illocutoires qui visent à exprimer les émotions ou les attitudes du locuteur. Les actes illocutoires expressifs peuvent être utilisés pour exprimer de la gratitude pour une promesse ou un engagement faits par quelqu'un. Par exemple, « Merci de m'avoir promis de m'aider » est un acte illocutoire expressif qui répond à un acte illocutoire commissif. Les actes illocutoires expressifs peuvent également être utilisés pour exprimer du regret pour ne pas avoir tenu une promesse ou un engagement. Les expressifs ont pour fonction de transmettre les émotions ou les attitudes d'un personnage. En d'autres termes :

« Le but illocutoire des actes expressifs est d'exprimer l'état psychologique de l'énonciateur et on mentionne comme types l'acte de féliciter, de s'excuser, de remercier, de saluer, de se plaindre, etc. Si on l'interprète aussi largement que le permet cette définition floue, c'est une classe hétérogène, à cheval d'ailleurs sur la distinction entre actes performatifs (dans les actes sociaux institutionnalisés) et constatifs (dans l'expression des états psychologiques). On peut se demander où prendraient place ici les expressions de type « zut ! », etc., interjections qui renvoient bien à la fonction « expressive » ou « émotive » de la typologie fonctionnelle de Jakobson. Le comportement variable de tous ces actes face à la négation confirme cette hétérogénéité » (Callebaut, 2010 : 193).

Les illocutoires expressifs visent à exprimer les émotions, les attitudes ou les sentiments d'un personnage, d'un émetteur à son destinataire. Les illocutoires expressifs peuvent être des félicitations, des condoléances, de la gratitude, de mea culpa, l'agacement, ou encore la confiance en soi. La confiance en soi apparaît très bien de la page 46 jusqu'à la page 47, lorsque le magicien s'adresse à l'infirmier en disant :

« Dans ces conditions, mon ami, moi, je suis sûr que tu ne peux être sûr de ton affirmation. La raison en est bien simple. Dans cette chambre, nous ne sommes pas que les deux comme tu le crois. Nous sommes cinq, dont trois de mes collaborateurs invisibles, mes génies. Ils sont là et ils écoutent tes mensonges. Alors, tâche d'être franc, pour éviter d'attirer leur colère. Car, ce sont eux précisément qui ont surveillé tes moindres gestes dans l'exécution des consignes ».

Ce passage laisse transparaître l'assurance, la certitude du magicien sur la qualité de son service. En effet, ce dernier

recourt à certaines tournures (menaces et/ou dissuasion), telles que l'évocation de la présence de génies, pour convaincre l'infirmier de la véracité ou de la réalité de son tour de passe. Ceci met en lumière la fonction persuasive des illocutoires expressifs, car ils visent à influencer les croyances ou les attitudes de l'auditeur. L'énoncé contient des éléments expressifs, tels que la mise en garde ou la menace. Le locuteur utilise une stratégie de persuasion ou d'intimidation pour influencer le comportement de l'interlocuteur. Il affirme que trois génies invisibles sont présents et surveillent les moindres gestes de l'interlocuteur ou encore, que ces invisibles les suivent. Cette assurance, dans ces propos, crée une atmosphère de peur et de menace.

En somme, les actes illocutoires expressifs visent à exprimer des émotions ou des attitudes, à communiquer des sentiments ou des opinions. En parallèle, les actes illocutoires déclaratifs visent à créer un nouvel état de choses par le simple fait de les énoncer, à déclarer quelque chose qui devient vrai par la déclaration elle-même. Dans ce sens, dans les sciences du langage, les expressifs s'apparentent aux assertifs, mais surtout aux déclaratifs.

5. Les déclaratifs

Les déclaratifs sont des actes illocutoires qui visent à créer un nouvel état de choses ou à changer le statut de quelque chose. Les actes illocutoires déclaratifs peuvent parfois comporter des éléments expressifs, tels que des émotions ou des attitudes. Ils peuvent également susciter des émotions ou des réactions chez les interlocuteurs. Ces actes jouent un rôle important dans les interactions sociales, en particulier dans les

situations formelles ou officielles. Les déclaratifs ont pour fonction de créer un changement dans le monde ou de modifier le statut de quelque chose. Dans ce sens, ils ont des caractéristiques pertinentes :

« Ils regroupent les performatifs d’Austin, ayant pour but illocutoire de « rendre effectif le contenu de l’acte ». Ils sont souvent institutionnalisés et leur aspect formulaire ne les fait pas apparaître, en règle, sous une forme primaire (de type « la séance est levée »), mais plutôt explicite (« je lève la séance »). Qu’ils soient d’ailleurs primaires ou explicites, ces actes déclaratifs semblent en bloc très rétifs face à la négation, pour diverses raisons. Une raison pourrait être leur caractère figé, immuable, mais celui-ci indique encore leur rôle praxéologique, d’efficacité agissante. Si ces formules sont réservées pour rendre effectifs des actes (hautement conventionnels), le refus de les rendre effectifs exige sans doute des contextes et des expressions fort différents. Qu’on essaie de s’imaginer, par exemple « Je ne vous déclare pas unis par les liens du mariage » (Callebaut, 2010 : 4).

Bruno Callebaut, par ces mots, élabore les déclaratifs en indiquant des précisions pertinentes. Il évoque le « performatif » (le destinataire vise la performance), « l’explicite » (expliquer permet de clarifier les propos) et « l’efficacité » (être précis rend la communication efficace). Les illocutoires déclaratifs nécessitent souvent une autorité ou un pouvoir pour être efficaces. Ils ont une fonction performative, car ils créent un changement dans le monde en vertu de leur énonciation. Ceux-ci peuvent être des déclarations officielles, décisions administratives, des formules des réunions formelles, ou encore les jugements judiciaires. Par exemple à la page 52, le commandant « donna ordre à un garde de faire venir le magicien à son bureau ». Ici, le commandant fait montre de son autorité.

C'est dire que les illocutoires déclaratifs ont une forte dimension institutionnelle, puisqu'ils ont une emprise sur la société, car ils créent des règles et des normes. Les actes illocutoires déclaratifs effectués par des personnes ayant une autorité institutionnelle sont considérés comme légitimes et ayant force de loi. Dans le cas ci-dessus, à la suite de cet ordre du commandant, le garde va se dépêcher de lui obéir. Les actes illocutoires déclaratifs sont souvent effectués par des personnes ayant une autorité institutionnelle, telle que les commandants, comme c'est le cas ici, les responsables des structures, les chefs de groupes sociaux, etc.

De tout ce qui est dit supra, il en ressort qu'un acte illocutoire est l'acte de faire quelque chose en disant quelque chose, c'est-à-dire, il s'agit de l'acte de réaliser une action spécifique à travers le langage. Les actes illocutoires sont importants pour la communication efficace, voire performante et la compréhension du langage humain, mais aussi pour la narration d'une histoire, ou d'un fait divers.

Ainsi, les actes perlocutoires sont les effets que les actes illocutoires ont sur l'interlocuteur, tels que la persuasion, la conviction, la peur, etc. Ils sont le résultat de l'acte illocutoire, et peuvent être intentionnels ou non. Ceux-ci sont liés dans la mesure où l'intention du locuteur (acte illocutoire) vise à produire un certain effet sur l'interlocuteur (acte perlocutoire).

III - Analyse des actes perlocutoires

Les actes perlocutoires sont des actes de langage qui visent à produire un effet sur le destinataire ou sur une situation donnée. Ils sont souvent utilisés pour influencer les pensées, les émotions ou les actions de l'interlocuteur. C'est donc dire que, les actes perlocutoires et illocutoires sont liés à l'interaction entre le locuteur et l'interlocuteur, et peuvent influencer la communication et la relation entre les deux. À titre d'illustration,

un acte illocutoire de persuasion (par exemple, un argument) peut avoir un effet perlocutoire de convaincre l'interlocuteur. Ou encore, un acte illocutoire de menace peut avoir un effet perlocutoire de peur ou d'intimidation sur l'interlocuteur. Il s'agit en réalité pour le locuteur d'influencer les actions de l'auditeur, que ce soit de le persuader de faire quelque chose ou de l'en dissuader. De façon plus explicite :

« Quant à l'acte perlocutoire, il est un résultat qui peut être produit par le discours (effrayer, convaincre, intimider, blesser...). Une différence déterminante entre actes illocutoires et actes perlocutoires est que les premiers sont nécessairement accomplis par une énonciation alors que l'accomplissement des seconds reste contingent. Par exemple, l'énoncé « Je promets... » (effectué correctement dans un contexte normal) constitue ipso facto un acte illocutoire de promesse, mais n'a pas forcément pour conséquence perlocutoire de satisfaire, réjouir ou rassurer. La production des actes perlocutoire est hors du contrôle du locuteur. Ils peuvent ne pas être produits même s'ils sont voulus par le locuteur – par exemple, une menace peut ne pas effrayer si l'action dont elle fait l'objet n'est pas jugée préjudiciable; ils peuvent également être produits sans que le locuteur cherche à le produire – par exemple, le rappel d'une catastrophe peut faire craindre qu'elle se répète même si ce n'est pas le but du locuteur » (Gauthier, 2023 : 17-18).

Il en ressort que les actes perlocutoires peuvent influencer la prise de décision de l'auditeur, car ils fournissent des informations et des arguments qui peuvent l'aider ou le dissuader à prendre une décision éclairée, voire déraisonnée. L'acte perlocutoire est effectivement un résultat qui peut être produit par le discours, tel qu'effrayer, convaincre, intimider, blesser, etc. Les actes perlocutoires sont distincts des actes

illocutoires, qui sont des actes de langage qui visent à accomplir quelque chose par le simple fait de les énoncer. La différence entre les deux est que les premiers sont nécessairement accomplis par une énonciation, tandis que l'accomplissement des seconds reste contingent. Suivant ce postulat, les actes perlocutoires peuvent consister en des persuasions, des convictions, ou encore des intimidations.

En réalité, les actes perlocutoires sont les conséquences des actes illocutoires. Lorsqu'un locuteur accomplit un acte illocutoire, il peut produire un effet sur l'auditeur ou sur la situation, qui est l'acte perlocutoire. Les actes illocutoires sont les actes de langage qui visent à accomplir une action spécifique, telle que faire une promesse, donner un ordre ou exprimer une émotion. Les actes perlocutoires, en revanche, sont les effets produits sur l'auditeur ou sur la situation en conséquence de l'acte illocutoire. Les actes illocutoires et les actes perlocutoires sont étroitement liés, car l'acte illocutoire peut influencer l'acte perlocutoire.

Dans la nouvelle *Le magicien* soumise à notre examen, il se dégage bien cette corrélation à la page 51 lorsque l'illusionniste Yokil conditionne l'ouverture de la mallette à l'infirmier, Monsieur Lerouge. La promesse est vertement conditionnée ou conditionnelle. Il s'exprime par les termes ci-dessous :

« Ah ! Tout ce qui est mangeant et buvable, y compris les « amuse-gueule » : cure-dents, cigarette, cola, etc. L'observance des consignes commencera dès demain matin et devra donc durer trois jours consécutifs. Tu n'ouvriras la mallette qu'au bout de l'épreuve, donc au soir du troisième jour, vers minuit. Si tu le fais avant, tu trouveras une mallette vide ».

La mention de la mallette vide si les consignes ne sont pas suivies intimide l'infirmier et le motive à suivre les instructions. La promesse de récompense (l'argent dans la mallette) concourt aussi vraisemblablement à le motiver à suivre les consignes et à accomplir l'épreuve. La précision des consignes et la menace de conséquences si elles ne sont pas suivies créent sans doute aussi une certaine anxiété chez ce dernier.

La mise en garde du magicien envers Monsieur Lerouge sur la nécessité d'ouvrir la mallette au délai indiqué va amener celui-ci à se conformer aux conditions édictées par celui-là. Ainsi que le témoigne le bout de texte ci-après tiré de la même page :

« L'épreuve, qu'il avait à affronter durant trois jours, n'était pas la mer à boire, s'était-il dit. Pourtant, les trois jours consécutifs avaient fini par se révéler un vrai calvaire. Le premier jour, d'ailleurs, il s'était volontairement abstenu de se mettre quelque chose dans la bouche. Il s'était contenté d'un repas le soir, après lequel il s'était immédiatement mis au lit. L'espoir de sortir vainqueur de l'épreuve, les projets liés à cette victoire avaient empêché Monsieur Lerouge de fermer l'œil de la nuit ».

Le magicien est reconnu pour ses prouesses, pour ses actes et actions extraordinaires. Il a la réputation de voir les réalisations ou promesses annoncées se réaliser effectivement. Il inspire aussi crainte et peur par ses « menaces ». Fort de cette connaissance, Monsieur Lerouge ne pouvait pas hésiter de respecter les prescriptions. En sus, il désirait bien avoir un « pactole » d'argent après sa multiplication. En rapport à cette réalité, l'infirmier s'est exécuté en s'évertuant à prendre à la lettre, les consignes de Yokil, en vue de les appliquer. Lorsqu'un locuteur donne un ordre, cela peut produire un effet d'obéissance

chez l'auditeur. En effet, l'acte illocutoire de mise en garde a créé une obligation pour l'infirmier de réaliser l'action demandée. L'acte perlocutoire d'obéissance implique la réalisation de l'action demandée par le locuteur à son interlocuteur. Dans ce bout de texte, l'espoir de sortir vainqueur de l'épreuve et les projets liés à cette victoire ont motivé Monsieur Lerouge à poursuivre l'épreuve, malgré les difficultés. Le fait que Monsieur Lerouge se soit abstenu de se mettre quelque chose dans la bouche pendant le premier jour suggère une certaine détermination, une mesure de précaution, un comportement prudent, et une volonté de réussir l'épreuve. La configuration susmentionnée relève une acceptation de l'autorité du magicien par l'infirmier.

Par ailleurs, la relation entre les personnages de l'infirmier et du magicien est aussi frappée du sceau de l'intimidation ou par une sorte de dissuasion. L'acte perlocutoire d'intimidation est un effet produit sur l'auditeur par un acte de langage, qui vise à inspirer la peur, l'anxiété ou la soumission. On le voit bien, de la page 46 à la page 47, il ressort ce que le magicien mentionne :

« Dans ces conditions, mon ami, moi, je suis sûr que tu ne peux être sûr de ton affirmation. La raison en est bien simple. Dans cette chambre, nous ne sommes pas que les deux comme tu le crois. Nous sommes cinq, dont trois de mes collaborateurs invisibles, mes génies. Ils sont là et ils écoutent tes mensonges. Alors, tâche d'être franc, pour éviter d'attirer leur colère. Car, ce sont eux précisément qui ont surveillé tes moindres gestes dans l'exécution des consignes ».

Cette portion de texte, déjà utilisée pour illustrer les actes illocutoires persuasifs, révèle à ce niveau, la force de la locution en vue de la dissuasion. Il ressort des actes de langage évoqués avec persuasion, en vue d'inciter à obtenir la vérité ou

à éviter toute forme de mensonge. À force d'insister avec conviction sur ses propos, l'infirmier ne sera plus certain d'avoir respecté les consignes à la lettre. L'objectif de cet énoncé semble être de contrôler le comportement de Monsieur Lerouge en l'amenant à craindre les conséquences de ses actes et en l'incitant à être plus honnête. L'utilisation de la notion de génies invisibles ajoute une dimension surnaturelle et mystérieuse à la situation, ce qui peut renforcer l'effet perlocutoire de l'énoncé. En effet, ce dernier va être apeuré par le sort qui le guette s'il remet encore en question les dires du magicien comme laisse entendre la suite du texte :

« Monsieur Lerouge prit peur. Son visage devint pourpre. (...) Ces êtres invisibles étaient-ils réellement présents dans la chambre ? Monsieur Lerouge opta pour la prudence. Mieux valait ne pas faire les frais de la colère des génies ».

À la lecture de cette portion, il apparaît que l'acte perlocutoire a été efficace dans ce cas, car Monsieur Lerouge a réagi de manière à éviter la colère des génies, même s'il n'est pas certain de leur existence. Cela montre que la mention des génies par l'illusionniste magicien ou sorcier Yokil a réussi à contrôler le comportement de Monsieur Lerouge en utilisant des astuces induisant la peur et l'intimidation.

L'acte perlocutoire d'intimidation peut être utilisé comme moyen de contrôle ou de manipulation. C'est sans doute ce qui se dégage dans ce cas de figure. Le magicien recourt à une « prétendue » présence de génies, annoncés avec un air persuadé, pour établir la dominance ou le pouvoir sur l'infirmier à l'effet de l'apeurer afin qu'il ne doute pas de la fiabilité de ses services. L'analyse des actes de langage s'avère importante à travers ce corpus en raison de ce qu'ils sont édifiants pour le lecteur comme pour la société. En effet, examiner une œuvre à travers ses actes locutoires, ses actes illocutoires et ses actes

perlocutoires, permet de cerner l'entièreté des leçons à tirer. Il est attesté que les auteurs s'adressent à leur destinataire en vue de les rendre attentifs des phénomènes de société. Cet objectif est encore plus vrai pour les rédacteurs des ouvrages de littérature ou des sciences du langage. Par la nouvelle *Le Magicien*, Ansomwin Ignace Hien communique avec la société, avec les destinataires ou les lecteurs. Ils décryptent ou scannent l'inconscient collectif des membres d'une localité en vue de montrer comment ils sont attachés à l'extraordinaire, au miracle, aux merveilleux, aux choses étonnantes, voire exceptionnelles.

Conclusion

Au bout du compte, il ressort que s'interroger sur comment les actes de langage sont utilisés dans la nouvelle *Le Magicien* de Ansomwin Ignace Hien, c'est comprendre l'atmosphère sociale, le vécu exposé par l'auteur à travers ses personnages. Les thématiques abordées à savoir l'illusionnisme, la croyance en l'invisible, l'attachement au miracle, ou encore la cupidité des acteurs, concourent au fil de l'intrigue à durcir la relation des personnages. Les actes de langage dans cette nouvelle révèlent leur personnalité, leur subconscient, leur inconscient (individuel et collectif), leurs motivations, leurs émotions et émotivités. Le rôle des actes de langage dans la progression de l'intrigue reste celui de dévoiler les réalités sous-jacentes face aux événements et, ainsi, l'auteur fait passer les rapports intersubjectifs de l'émerveillement à la désillusion.

Le nœud focal de l'enjeu perlocutoire du discours développé dans cette nouvelle est l'amoralité intrinsèque du discours établie par l'inexistence de toute incidence morale dans les obligations et engagements générés par l'accomplissement des actes du personnage de Yokil l'illusionniste magicien et/ou sorcier. Ces obligations et engagements sont structurels et sans aucune nature morale. Justement, parce que l'illusionnisme et

l'invisible peuvent être considérés comme des formes de duperie, d'escroquerie, ou de tromperie. Si c'est le cas, il est question des comportements qui frisent à l'immoral dans le cas où cela est utilisé pour manipuler ou exploiter les gens. Dire la vérité et effectuer l'action promise sont des obligations seulement formelles découlant de l'assertion et de la promesse, comme le sont tous les impératifs découlant des conditions d'accomplissement des actes de discours. Or, l'art de l'illusion semble s'affranchir de cette exigence. C'est le lieu de signaler que le magicien est en phase ou en complicité avec son public. Il procure ce qui est attendu par les habitants de ce village. Il demeure dans son plan et se situe en symbiose avec ces acteurs sociaux dans la mesure où ils reçoivent les « numéros », sont témoins des « prouesses » de leur héros, et continuent d'en demander ; qu'ils soient satisfaits ou non.

En fait, « c'est la considération éthique du discours qui est ainsi contredite : privé de considération ou de caractère moral, le discours échappe à la mise en cause éthique » (Gauthier, 2023 : 27). Il est donc intéressant de voir comment le magicien use et même abuse de l'émerveillement qu'il suscite chez les gens pour dépouiller l'infirmier par la suite. C'est là commettre une forme d'erreur catégorielle : appliquer au discours du magicien une conceptualisation à laquelle il est indifférent. De plus, la cupidité de Monsieur Lerouge participe à ce contresens. La cupidité et l'excès de curiosité (comme c'est le cas des membres de ce village), peuvent conduire les individus à utiliser l'illusionnisme pour tromper ou manipuler les autres à des fins personnelles, certes, mais cela n'est possible que parce qu'en face les individus acquiescent ; s'ils sont consentants, voire complices.

Sortie de cette exigence morale, l'acte perlocutoire du discours du magicien ne peut que susciter l'administration au regard de son efficacité. Ce discours contrecarre ainsi la « méséthicismation du débat public » (Gauthier, 2019). Entendez,

par-là, la « propension généralisée à attribuer de manière insatisfaisante ou inappropriée une composante morale aux sujets discutés dans l'espace public » (Gauthier, 2023 : 27).

Bibliographie

AUSTIN John Langshaw, 1970. *Quand dire c'est faire*, Le Seuil, Paris.

CALLEBAUT Bruno, 1994, « La négation et les théories de l'illocutoire », *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 5, pp. 191-203.

GAUTHIER Gilles, 2019. « Éthique et rationalité. La méséthicismation du débat public », *Revue française d'éthique appliquée*, 7, pp. 89-104.

GAUTHIER Gilles, 2023. « Une éthique perlocutoire du discours », *Ethica*, 25(1), pp. 7-29.

POE Allan Edgar, 1965, *Nouvelles Histoires extraordinaires*, Édition Garnier Flammarion, Paris.

SEARLE R. John, 1979, *Le sens commun. Sens et expression. Étude de théorie des actes de langage*, Édition de Minuit, Paris.

SEARLE R. John, 1972, *Les actes de langage*, Hermann, Paris.

SCHMITT Éric-Emmanuel, 2010, *Concerto à la mémoire d'un ange*, Albin Michel, Paris.

VERNANT Denis, 2021, *Dire pour faire*, Grenoble, UGA Éditions.